

## **RYTHMES SCOLAIRES (2018)**

Suite à un décret autorisant les collectivités à revenir à la semaine de 4 jours, la ville a pris le parti de consulter du 8 au 27 janvier 2018 les parents d'enfants scolarisés en primaire . Ces derniers se sont exprimés en faveur du maintien de la semaine de 4 jours 1/2.

## **RÉSULTATS DE LA CONSULTATION - 8 AU 27 JANVIER 2018**

### En chiffres :

- > **4 386** formulaires envoyés dans les familles
- > **19%** de taux de participation
- > 4 jours 1/2 : **415** réponses
- > 4 jours : **405** réponses
- > Nuls : **5** réponses

### En savoir plus :

- > [Lire l'article du magazine Canal](#) (n° mars 2018)
- > [Lire le communiqué de presse de la ville](#)

## **LA DÉMARCHE DE CONSULTATION**

La semaine de 4 jours 1/2 : 3 ans après

<b>Coût pour les familles</b>	L'accueil périscolaire sur 4 jours 1/2 par semaine revient à un prix inférieur ou égal à l'accueil sur 4 jours	+
<b>Conditions d'accueil</b>	Hausse significative de la fréquentation sur tous les accueils périscolaires (2 fois + d'enfants accueillis le matin)	+
	100 agents supplémentaires mobilisés pour la pause méridienne	+
	Accueil du matin échelonné qui rend difficile la mise en place de véritables ateliers	-
<b>Conditions d'apprentissage</b>	9 enfants sur 10 débutent leur journée 30 mn + tard	+
	Mise en place de lieux dédiés aux activités	+
<b>Qualité de l'offre d'activités</b>	Pause méridienne enrichie : mise en place des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) = + d'ateliers, des activités + diversifiées, des encadrants issus du monde associatif 100 agents mobilisés sur ce temps	+
	Offre éducative renforcée : + de propositions et + de domaines d'activités, les mercredis et en période de vacances scolaires	+
	Projets périscolaires et scolaires insuffisamment coordonnés	-
	Mutualisation insuffisante du matériel entre le centre de loisirs et l'école	-

## QUELLE SEMAINE POUR VOTRE ENFANT ?

- **maintien de la semaine de 4 jours 1/2**  
(lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin avec pour horaires de classe : 9h - 12h / 14h - 16h15)
- **retour à la semaine de 4 jours**  
(lundi, mardi, jeudi et vendredi avec pour horaires de classe : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30)

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque parent reçoit nominativement un dépliant présentant les enjeux de la consultation. Un coupon-réponse (envoi gratuit) permet à chacun de donner son avis. Date limite de retour : le 27 janvier 2018.

## RÉUNIONS PUBLIQUES

Des temps d'information par quartier pour échanger en amont de la consultation.

- **Lundi 8 janvier - 18h30**  
Maison de quartier des Courtillières | 1, av. Aimé Césaire
- **Jeudi 11 janvier - 18h30**  
Bâtiment Bourse du travail / Police municipale | 197/201, av. Jean Lolive

<https://participatif.pantin.fr/toutes-les-consultations/consultations-publiques/resultats-des-dernieres-consultations/education/rythmes-scolaires-2018>

> **Lundi 15 janvier - 18h30**

Maison de quartier du Haut-Pantin | 42, rue des Pommiers

> **Mercredi 17 janvier - 18h30**

Maison de quartier des Quatre-Chemins | 42, av. Édouard Vaillant

> **Jeudi 18 janvier - 18h30**

Maison de quartier Mairie-Ourcq | 12, rue Scandicci

Pour plus d'infos :

**MAIRIE DE PANTIN DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS ÉDUCATIFS**

**Pôle Accueils de loisirs**

 0149154160

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30